

L'ISLAM EN QUELQUES MOTS

L'Islam est un Mode de Vie

Allah a établi pour le Musulman quatre principales pratiques culturelles: certaines sont quotidiennes, d'autres hebdomadaires, d'autres mensuelles ou annuelles et certaines enfin doivent être accomplies au moins une fois dans la vie.

1. Vie morale.
2. Vie intellectuelle.
3. Vie personnelle.
4. Vie familiale.
5. Vie sociale.
6. Vie économique.
7. Vie politique.
8. Vie internationale.

1. La Vie Morale:

Le Messager d'Allah – à lui bénédiction et salut – au cours des 23 années de sa mission a offert un modèle

humain ainsi que des enseignements détaillés qui recouvrent tous les aspects du comportement moral.

Il a montré au Musulman comment être honnête, loyal, sincère, charitable, modeste, reconnaissant, équitable, chaste, vertueux, fidèle à ses engagements.

D'autre part, le Musulman doit éviter tout ce qui est contraire de ces qualités ainsi que les défauts tels que: l'hypocrisie les flatteries mensongères, le ridicule, l'obscénité, la médisance, la calomnie et la vanité.

2. La Vie Intellectuelle:

Voici ce que prescrit l'Islam: un vrai savoir fondé sur des preuves claires et une évidence manifeste acquises grâce à l'expérience ou l'observation pratique, ou les deux. Le Coran indique les grandes sources du savoir dans tout l'univers.

L'Islam demande de croire en Allah en se fondant sur le savoir et la recherche; il laisse grands ouverts tous les domaines de la pensée devant l'intelligence afin qu'elle pénètre aussi loin qu'elle le peut. Il n'y a point en Islam d'institutions ecclésiastiques. Le savoir n'est pas limité ni monopolisé par n'importe quelle forme de clergé. Il est demandé à tout Musulman de rechercher individuellement à acquérir le savoir et à agir conformément à cela.

3. La Vie Personnelle:

Voici ce que prescrit l'Islam: La pureté et la propreté, une alimentation saine, des vêtements et un

comportement décents et une vie sexuelle saine au sein du mariage.

La consommation des aliments et des boissons nocifs est prohibée: l'alcool et les autres stupéfiants similaires ainsi que la chair des cadavres ou des bêtes incorrectement tuées, la chair des bêtes sauvages, la viande du porc ainsi que le sang liquide. Voici quelques-uns des enseignements de l'Islam: des pratiques hygiéniques correctes pour l'usage des aliments, la propreté des mains et de la bouche, ainsi que la modération dans la consommation de la nourriture.

4. La Vie Familiale:

Voici ce que prescrit l'Islam: la famille est un groupe social humain dont les membres sont attachés les uns aux autres grâce aux liens du sang et a des relations maritales (par les alliances) et rien d'autre (ni adoption, ni alliance mutuelles, ni loi commune, ni mariage d'essai, etc.). Le plus grand respect est dû aux parents – et plus particulièrement à la mère – même si ces derniers n'ont pas les mêmes croyances religieuses.

Le mariage est une obligation religieuse pour tous ceux qui sont capables d'en assumer les responsabilités. Chaque membre de la famille a des droits et des devoirs. Le contrat de mariage ne peut être valide dans le consentement parfait de chacun des époux. Le mari assume l'entière responsabilité de pourvoir à la subsistance de sa femme, même si elle est riche. Il n'a point le droit d'intervenir dans la manière dont elle gère ses propres biens.

La polygamie (limitée à quatre épouses) est admise mais uniquement en certaines circonstances, et à condition que le mari soit capable de pourvoir aux besoins essentiels de ses épouses et de leur assurer un traitement équitable, ce qui n'est point aisé pour tout le monde. Le recours au divorce est toléré uniquement comme un dernier recours au cas où toutes les tentatives de réconciliation ont échoué.

5. La Vie Sociale:

Voici ce que prescrit l'Islam: Allah a donné l'ordre à l'homme de déployer le maximum d'aide et de bonté envers les autres membres de sa famille, à ses proches, à ses serviteurs et à ses voisins. La supériorité n'est pas due à la classe sociale, la couleur, la naissance ou la richesse, mais uniquement à la piété et aux bonnes actions.

L'humanité n'est qu'une seule grande famille issue d'autres familles issues à leur tour d'un même père et d'une même mère. Cette unité humaine n'est pas seulement due à son origine commune mais aussi à ses objectifs ultimes.

6. La Vie Economique:

Voici ce que prescrit l'Islam: le fait de gagner sa vie grâce à un travail licite n'est pas seulement un devoir, mais aussi une grande vertu.

Le gain est une possession privée concernant la personne. L'individu est responsable de l'Etat et l'Etat en échange est responsable de la sécurité de l'individu. Le système économique islamique n'est point fondé uniquement sur les calculs mathématiques, mais aussi

sur une morale et des principes. La Zakat ou l'Aumône Prescrite versée représente une pierre angulaire. (Voir p. 24)

L'homme vient au monde les mains vides et le quitte également les mains vides. Le vrai propriétaire de toute chose c'est Allah exclusivement. L'homme n'est donc qu'un dépositaire, bien que l'Islam ne s'oppose pas aux entreprises privées ni ne condamne la propriété privée. Il ne tolère ni l'égoïsme ni le capitalisme avide.

L'Islam adopte plutôt une attitude modérée mais positive et efficace entre l'individu et la société, entre le citoyen et l'Etat, entre le capitalisme et le socialisme, enfin entre le matérialisme et le spiritualisme.

L'Islam a établi un guide détaillé pour les transactions commerciales, en vue d'assurer la justice entre les parties. L'argent doit être gagné uniquement au moyen d'un investissement réel des ressources de travail ou du travail intellectuel. L'argent ne devrait pas se multiplier par lui-même. Les intérêts fixes sur les dépôts sont remplacés en Islam par des sociétés d'investissement dont la législation islamique propose différents types. L'Islam encourage les échanges mutuels de «dépôts licites», en guise d'aide, et cela sans charges (ou intérêts).

7. La Vie Politique:

Voici ce que prescrit l'Islam: dans l'Etat islamique, la souveraineté appartient à Allah; les gens l'exercent par délégation de Sa part en vue d'appliquer Ses lois. La mission fondamentale de l'Etat musulman est d'assurer une mise en application fidèle de la Société musulmane et de répandre partout le Message

de l'Islam à toute l'humanité. Chaque Musulman, dans les limites de ses capacités, a un rôle dans la recommandation du bien et l'interdiction du mal.

Le gouverneur a seulement un rôle exécutif; il est choisi par les gens pour les servir conformément à la Loi d'Allah. L'Etat doit appliquer la justice et assurer la sécurité pour tous les citoyens.

Les gouverneurs et les dirigeants doivent être choisis parmi les citoyens les mieux qualifiés. Si un gouverneur trahit la confiance d'Allah et du peuple, il doit être remplacé.

Les crimes qui menacent la paix et l'intégrité de l'ensemble de la société, sont pénalisés. Ces crimes sont: le meurtre, le terrorisme, le vol, l'adultère et l'homosexualité, l'alcoolisme et la calomnie.

Les non-musulmans peuvent gérer leurs mariages personnels, leur divorce, leur nourriture, ainsi que leur héritage selon la législation islamique ou leurs propres enseignements religieux.

Ils ont le choix entre verser la Zakat (taxe islamique) ou bien une autre taxe: un tribut ou «Djiziah». Ils ont droit à une protection et une sécurité d'état totale, y compris leur droit à la liberté religieuse.

8. La Vie Internationale:

Voici ce que prescrit l'Islam: tous les hommes ont une origine commune, aussi qu'un même statut humain et un même objectif. Les intérêts et le droit à la vie, à la dignité et à la propriété des autres peuples sont respectés, tant que les droits des Musulmans sont

indemnes. Toute transgression est interdite.

Le «Djihad» ou lutte pour la cause d'Allah s'étend à l'aide accordée aux opprimés afin qu'ils puissent restituer leurs droits humains, de sorte qu'ils puissent librement choisir leurs propres croyances et leur mode de vie. L'Islam ne fait point – et n'a jamais fait – de chantage ni n'a jamais contraint quelqu'un à se convertir à l'Islam, bien au contraire: les Musulmans ont été – et continuent à être – soumis à diverses formes d'oppressions, d'atrocités, de pressions économiques et de chantages, en vue de leur faire renoncer à leur foi. L'Espagne, la Palestine, l'Inde, Burma et la Bosnie n'en sont que quelques exemples historiques contemporains.

Les non-musulmans, les Juifs et les Chrétiens qui vivent dans les sociétés musulmanes, ont toujours joui d'une vie paisible ou leurs droits sont respectés et protégés.

La guerre est obligatoire lorsque la sécurité est mise en péril. Durant la guerre, la destruction des cadavres, des animaux et des foyers, le meurtre des femmes qui ne combattent pas, des enfants et des vieillards sont strictement interdits en Islam.

Les traités internationaux sont parfaitement respectés, à moins que les autres partis n'aient commencé par les violer. Ils ne peuvent être violés uniquement pour des intérêts politiques ou économiques temporaires.

L'ISLAM EN QUELQUES MOTS

Par
Dr. M. Ibrahim Al-Masry

traduit par
Dr. Rokeya Gabr



Mode de Vie